



VOTRE FORMATION : DIPLOME D'ETAT ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Année Universitaire
2018 - 2019

**ASSISTANT
DE SERVICE SOCIAL**

ACCES À LA FORMATION

- Epreuve écrite d'admissibilité, 5 sessions ouvertes : 18 novembre 2017 ; 16 décembre 2017 ; 17 février 2018 ; 24 mars 2018 et 5 mai 2018 (80€) + Epreuve orale d'admission (90€) > concours commun aux autres établissements de formation en travail social
- Pour les bacheliers, professionnels du social ou autre
- Deux doubles cursus optionnels (Licence de sociologie option travail social et Licence de Science de l'Education)
- Deux sites de formation : Lille et Maubeuge

VOUS ETES

- Bachelier ou titulaire du DAEU (ou ESEU) ou titulaire de l'examen de niveau DRJSCS
- Salarié ou demandeur d'emploi
- Etudiant ou lycéen en terminale

COÛT - FINANCEMENT DES ETUDES

- Frais de scolarité : de 800 € à 1470 € selon les revenus des parents et pour les personnes issues de la voie scolaire (700 € pour les étudiants boursiers) + 270 € pour les étudiants en double cursus (licence de sociologie) (*tarifs 2017-2018*)
- 6100 € en cas de financement par l'employeur ou par un fonds d'assurance formation
- Autre statut, (demandeur d'emploi,...): financements prévus selon des critères déterminés (Conseil Régional par l'intermédiaire du Plan Régional de Formation)
- Aides financières sans engagement : bourses versées par le Conseil Régional, rémunération individuelle de formation, prêt conventionné
- Aides financières avec engagement professionnel : congé individuel de formation (pour les salariés)

VOUS SOUHAITEZ

Devenir Assistant de Service Social

- Exercer un métier de l'action sociale auprès de publics de tous âges ; métier qui fait appel, dans une démarche éthique, à des compétences relationnelles et méthodologiques ainsi qu'à des connaissances approfondies des problématiques, des politiques et des réseaux de partenaires

Etre titulaire d'une Licence
de Sociologie option Travail Social



NOTRE PROJET PEDAGOGIQUE

- Accompagner chaque étudiant et stagiaire dans son projet de formation professionnel, et lui permettre de se positionner comme acteur
- Apporter les connaissances, les compétences permettant de répondre aux exigences de l'exercice professionnel
- Appréhender en profondeur la diversité des réalités sociales
- Promouvoir des projets d'action sociale dans une dynamique participative
- Développer l'innovation et la créativité sociale

CONTENU DE LA FORMATION

La formation d'ASS est une formation professionnelle supérieure en alternance, dispensée en 3 ans à temps complet. Articulée autour de contenus théoriques et de stages, elle s'appuie sur :

- Une enseignement théorique de 1 740 heures ;
- Une formation pratique de 12 mois, soit 1 680 heures effectives sur le site qualifiant

→ Une unité de formation de 460 heures : Théorie et pratique de l'intervention en service social

→ 7 unités de formation contributives : philosophie de l'action sociales ; éthique ; droit ; législation et politiques sociales ; communication ; économie ; démographie ; santé

→ 200 heures d'approfondissement & 200 heures de préparation à l'examen

La formation se décompose en 6 semestres. Dans une logique de progression, chaque semestre répond à un objectif et intègre plusieurs modules rattachés aux 4 domaines de compétences (DC). Les modules peuvent intégrer des contenus théoriques et/ou pratiques.

DC1 / intervention professionnelle en service social (550h)

DC2 / expertise sociale (274h)

DC3 / communication professionnelle en service social (248h)

DC4 / implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles (268h)

L'organisation des enseignements s'appuie donc sur un découpage modulaire, crée à partir du référentiel de formation.

Des enseignements pluridisciplinaires sont dispensés dans chaque module et organisés de manière à aider l'étudiant à s'approprier progressivement les compétences attendues pour l'exercice du métier.

Un module peut avoir un contenu de formation théorique, de stage ou une combinaison des deux. A chaque module sont affectés un nombre de crédits délivrés après validation. Au terme des 3 années de formation, les étudiants valident 180 ECTS (à raison de 30 / semestre)

- L'élaboration du projet de stage fait partie intégrante du projet de formation et implique une démarche pédagogique prenant en compte les objectifs de stage de chaque étudiant
- Durant les stages, les étudiants sont accompagnés par un référent de stage

Ce dernier est un professionnel du travail social et obligatoirement titulaire du diplôme d'état d'assistant de service social pour au moins 6 mois sur la totalité du temps de stage

DEMARCHES D'ENSEIGNEMENT

L'Institut Social de Lille propose plusieurs organisations pédagogiques préparant à l'exercice de la profession d'Assistant de Service Social :

- Pour les étudiants : Formation en trois ans à temps complet sur le site de Lille ou celui de Maubeuge
- Pour les professionnels diplômés de l'Union Européenne : la formation adaptation au métier d'assistant(e) de service social

L'Institut Social de Lille ayant passé plusieurs conventions de collaboration avec des centres de formation et universités de pays étrangers (Communauté Européenne : Belgique, Grande Bretagne, Allemagne, Roumanie... mais également, Madagascar, Angola, Congo ...) accueille régulièrement des professeurs et des étudiants étrangers

INTERLOCUTEURS

Sandrine Marquise, Responsable Pédagogique

sandrine.marquise@institut-social-lille.fr

Elisabeth De Ruyver, Coordinatrice Antenne Sambre-Avesnois

elisabeth.desantis@institut-social-lille.fr



INSTITUT SOCIAL DE LILLE

83 bd Vauban / Bât. C / Campus St Raphaël 59044 LILLE cedex

Tél. 03 20 21 93 93 / Fax. 03 20 55 65 98 / isl@institut-social-lille.fr

6 rue d'Artois, Bâtiment Artois - Entrée B 59600 Maubeuge

Tél. : 03 27 64 89 54 / Fax : 03 27 64 87 79

antenne.sambre-avesnois@institut-social-lille.fr

www.institut-social-lille.fr / facebook.com/institutsocialdelille

